

Sujet : pfersdorff arnault demande : Le Rayol Canadel - Concession de la plage naturelle du Rayol
Date : Mon, 12 Mar 2018 19:51:08 +0100
De : arnault pfersdorff

La plage du Rayol que nous fréquentons depuis de nombreuses années, nous permettait de gagner à pied un bout jusqu'à l'autre.

Cela n'est plus possible depuis des années, le ressac diminuant la profondeur de la plage. Cela est très net si l'on compare des photos prises du haut de l'escalier situé devant l'hôtel Bailli Suffren.

en été, la présence de deux rangées de transats par l'hôtel Suffren rend parfois difficile le passage à pied

nous serions très surpris que la concession pour l'hôtel soit agrandie devant cette diminution de la surface (réelle et ressentie).

il nous apparait essentiel de donner avec plus de précisions la manière dont le calcul a été fait pour la superficie effective, exploitable par les baigneurs souhaitant s'installer avec une simple serviette.

Cette plage fait partie du patrimoine du Rayol ,chacun doit pouvoir en profiter, avec respect de règles approuvées par les résidents, les habitants.

il convient de rappeler que les clients de l'hôtel qui utilisent les transats, débordent assez largement avec le matériel qu'ils descendent de l'hôtel, ce qui donne une surface occupée plus importante que celle peut-être autorisée

il conviendrait de mieux matérialiser sur la plage la zone réellement autorisée pour cet hôtel afin que chacun y trouve son compte.

Profil : particulier

Nom : pfersdorff

Prénom : arnault